

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

L'État UMP en action

Depuis plusieurs semaines déjà, la majorité UMP pratique le "hourra politique" comme certaines équipes pratiquent le "hourra football" : à quelques minutes du coup de sifflet final, les joueurs shootent dans le ballon au petit bonheur la chance, dès qu'il passe à leur portée, sans stratégie, sans réflexion.

On pourrait trouver risible cette ambiance de fin de règne, voire s'en réjouir tant elle démontre qu'au sein même du gouvernement peu de ministres croient en la victoire du candidat de l'UMP. Mais cette paralysie du pouvoir a des conséquences très graves.

La majorité UMP a profité de la fin de la session parlementaire pour retirer des textes et pour en faire passer d'autres, alors que les projecteurs des médias étaient déjà braqués sur les candidats à la présidentielle.

La possibilité pour les consommateurs de se regrouper afin d'engager des poursuites contre des marques ? Enterrée. Le contrôle par les députés des services de renseignements ? Enterré.

Au cours des dernières semaines, les députés UMP ont multiplié les provocations comme l'atteste cet échange intervenu entre Patricia Adam et Claude Goasguen : "ma patience a des limites", s'exclame l'élu UMP, "la nôtre aussi", lui rétorque la députée de Brest, "vous pouvez sortir", ose déclarer le député, "personne ne vous retient".

Une fois de plus, les parlementaires UMP ont tenté de s'attaquer à la loi SRU et à la fameuse barre de 20 % de logements sociaux par communes. Comment ? En intégrant, dans le calcul de ce pourcentage, des logements en accession à la propriété. La ficelle était tellement grosse que cette proposition a été retirée du texte sur le logement. Mais, même amputée de cette proposition, il ne s'agit

SUITE PAGE 2

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 15/03/2007

PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Nestlé : la lutte continue

La direction de Nestlé voulait, en novembre 2005, se débarrasser de ses deux sites quimperlois de production d'aliments pour animaux de compagnie.

Les salariés, soutenus par les élus de gauche du bassin d'emploi, ne se doutaient probablement pas que leur lutte durerait aussi longtemps.

Le 6 mars dernier, le directeur général de Nestlé Purina Pectare France a enfin dévoilé ses orientations pour ses usines de Quimperlé. Le site de production humide (pâtés) sera fermé. Le site de production sec (croquettes) sera maintenu et 12 millions d'euros y seront investis.

La multinationale emploie 215 personnes sur les bords de la Laïta. Le plan de la direction ne prévoit d'en conserver que 103. Si l'Inspection du travail accepte que l'usine

fonctionne 7 jours sur 7, 30 postes supplémentaires pourraient être sauvés. Pour les autres, Nestlé propose de financer un plan de préretraites pour les salariés de plus de 54 ans, de donner aux salariés quimperlois la possibilité de postuler sur des postes dans d'autres sites du groupe, en France ou en Europe, et d'accorder une prime de 18 000 euros pour les départs volontaires.



Louis Le Pensec

Dans un communiqué commun, Louis Le Pensec et Gilbert Le Bris ont pris acte de ces propositions. "On peut considérer que les arguments défendus avec force par les représentants du

SUITE PAGE 2

EN CLAIR !

Erreur statistique ?

L'INSEE nous avait habitué au sérieux de ses analyses mais voici que, pour la première fois depuis 20 ans, il se trouve étonnamment dans l'incapacité de publier les chiffres annuels du chômage, comme cela se fait habituellement au mois de mars. Et pour cause, une polémique encore feutrée prend de l'ampleur. En effet, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, le taux de chômage n'était pas à 8,6 % à la fin 2006 mais plutôt entre 9,5 % et 9,8 %, soit exactement le même taux qu'en 2005. Tout le baratin gouvernemental sur la réussite des dispositifs bidules et des contrats machins tombe à l'eau. Reste qu'en pleine campagne électorale, nous aurions aimé que les Français puissent, chiffres à l'appui, porter un jugement sur l'action de l'équipe sortante. Il faudra attendre.

L'État UMP en action (suite)

Il ne s'agit pas d'une loi mais d'un tract électoral rédigé rapidement à l'approche des élections.

... pas d'une loi mais d'un tract électoral rédigé rapidement à l'approche des élections. Ainsi, ce texte prévoit qu'un maire peut racheter des logements qui ne sont pas occupés. Mais avec quelles procédures ? Avec quel argent ? Face aux droits opposables, les socialistes veulent mettre en place des droits applicables. La question de l'accès au logement aurait mérité un peu plus de sérieux et de préparation car des millions de Français sont mal logés.

En revanche, alors qu'il n'y avait aucune urgence, le gouvernement a fait passer la loi du 21 février sur les fiducies. "Arnaud Montebourg et moi avons tenté de nous opposer à ce texte mais nous avons malheureusement échoué", reconnaît Marylise Lebranchu. De quoi s'agit-il ? De la possibilité pour des sociétés françaises de passer des accords avec des banques installées à l'étranger. Sans vouloir faire de procès d'intention, tous



"On trouve des subventions pour Neuilly mais pas pour la Bretagne !"

les spécialistes de la lutte contre la corruption savent que ce genre de montages permet le blanchiment d'argent sale. "Une telle disposition aurait au moins mérité un vrai débat avant d'être instituée", fait remarquer Marylise Lebranchu. Manifestement, les lobbies qui faisaient pression depuis cinq ans ont vu leur persévérance récompensée.

Jamais on n'a vu avec autant de force ce qu'est l'État UMP. "La confusion est totale entre le ministre et le candidat", dénonce Gilbert Le Bris. "On a pu s'en rendre compte à l'occasion de plusieurs voyages. Le matin, c'est le ministre de l'Intérieur qui se déplace et, l'après-midi, c'est le candidat qui intervient".

La nomination de Jean-Louis Debré au Conseil constitutionnel en est une autre illustration. Tout comme l'élection de Patrick Ollier au perchoir. "Le bureau de l'Assemblée aurait pu régler les affaires courantes", estime Gilbert Le Bris. "Heureusement que, sous la pression des députés socialistes, il a accepté de renoncer aux avantages dont dis-

pose tout ancien président de l'Assemblée", fait remarquer Marylise Lebranchu. C'était bien la moindre des choses pour un "président" dont le mandat ne durera pas plus de trois mois et, qui plus est, en période de vacances parlementaires !

Les nominations se multiplient et, dans les cabinets ministériels, l'heure est aux reclassements. Voilà pourquoi il est si difficile de savoir qui décide dans ce gouvernement.

C'est la raison pour laquelle l'Établissement Public Foncier que veut créer la Région est au point mort. Il ne manque qu'une décision de l'État mais chaque ministère se rejette la balle. "Nos interlocuteurs ont bien conscience qu'il s'agit d'un dossier très important pour la Bretagne mais personne ne peut prendre la décision", regrette Marylise Lebranchu. C'est d'autant plus scandaleux que, pour d'autres régions, l'État accorde des subventions. La Bretagne a besoin de 800 millions d'euros pour la ligne TGV à grande vitesse. "C'est toute la région qui est concernée", rappelle la députée de Morlaix. A Neuilly, pour couvrir un boulevard, l'État a débloqué près d'un milliard d'euros !

Il y a des dossiers qui traînent et qui devront attendre l'élection de la nouvelle majorité. Et il y en a d'autres qui sont traités à la va-vite, n'importe comment, sans la moindre préparation, comme celui des zones nitrates. Cela fait pourtant des années que la France sait qu'elle est en contravention par rapport aux recommandations européennes.

Ce flottement au sommet de l'État n'est-il pas le lot de tout gouvernement à l'approche d'élections ? "Non", assure Marylise Lebranchu. "Lorsque j'étais garde des Sceaux, je le suis restée jusqu'au bout, même entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2002, j'étais à mon poste. Je me souviens, en particulier, du dossier de la Maison de la Justice de Toulouse que nous avons réglé à ce moment là".



"Le bureau de l'Assemblée aurait pu régler les affaires courantes"

Nestlé : la lutte continue (suite)



Quimperlé vivra ! (25 novembre 2006)

... personnel et les élus ont convaincu Nestlé de garder une implantation quimperloise alors que, il y a un an, c'était de l'abandon du site qu'il était question", soulignent les deux parlementaires socialistes.

Le maintien de Nestlé à Quimperlé constitue une première victoire. Cependant, la proposition de la multinationale n'est qu'une base de discussion. Les syndicats CGT, FO, CFDT et CFTC ont d'ailleurs immédiatement annoncé "que

Les élus socialistes sont aux côtés des salariés

tout sera mis en œuvre pour la préservation de l'outil industriel Nestlé en France et de l'emploi".

Les salariés sont dans l'incertitude depuis un an et demi. Ils ont présenté un plan alternatif et démontré la vi-

abilité des sites quimperlois. La direction de Nestlé n'a répondu que très tardivement à ce document et, maintenant, elle souhaite boucler ce dossier en quelques jours : présentation d'un document de 200 pages, le 6 mars, et validation par le Comité d'entreprise, le 21 mars. "Cette rapidité est d'autant plus inexplicable que les résultats financiers de Nestlé sont excellents", souligne le conseiller régional Nicolas Morvan. Le délai demandé par les syndicats pour étudier sereinement le projet de Nestlé n'a pas été accordé.

Au Comité d'entreprise du 21 mars, les représentants du personnel ne vont pas se satisfaire des propositions de la direction car la multinationale peut consacrer beaucoup plus d'argent à son plan social et préserver beaucoup plus d'emplois. L'intersyndicale aura à ses côtés les élus socialistes. D'ailleurs, dès l'annonce du plan, Louis Le Pensec et Gilbert Le Bris ont demandé une entrevue à Matignon pour demander au chef du gouvernement de tout faire pour préserver l'emploi dans la région de Quimperlé.

L'heure est toujours à la mobilisation dans la région de Quimperlé.

Passage de relais à Plougastel-Daoulas

Malgré de fortes turbulences, Paul Guernion a tenu bon le cap de la section de Plougastel-Daoulas, pendant près de huit ans. Pour des raisons familiales et personnelles, il a décidé de passer la main.

Yves Garçon, seul candidat en lice au sein de cette section de 25 adhérents, lui succède. Venant du Folgoët où il milita activement pour la création de l'école publique, cet enseignant d'histoire, beaux-fils de François Brélivet, s'est installé à Plougastel, quelques semaines après les élections municipales de 2001.

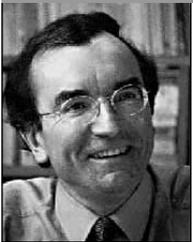
Adhérent au PS depuis la fin des années 80, il souhaite d'abord augmenter le nombre des adhérents afin que les socialistes occupent sur la commune toute la place qui doit être celle d'un grand parti. "La dynamique de la présidentielle et des législatives doit nous permettre de réaliser ce premier défi", estime Yves Garçon. D'ailleurs, plus de 70 personnes étaient présentes lors du débat participatif animé par Richard Ferrand, le candi-



Paul Guernion et Yves Garçon

dat socialiste aux législatives dans la circonscription. "Il existe une vraie marge de progression", considèrent Paul Guernion et Yves Garçon. D'autant que, dans cette commune, dirigée par la droite depuis 2001, les socialistes sont le moteur de l'union de la gauche. "Le dialogue avec nos partenaires a déjà commencé", précise le nouveau secrétaire

de section. "Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions répondre aux attentes de nos électeurs qui veulent battre la droite la plus libérale, celle qui a creusé les déficits sociaux, celle qui a favorisé la baisse des impôts pour les plus riches, celle qui bafoue les droits des salariés, celle qui a proposé à la jeunesse le CPE", estime Yves Garçon.



Les lois Auroux 25 ans après

Avec Jacques Le Goff

L'universitaire Jacques Le Goff organise les 20 et 21 mars, à la Faculté de droit de Brest, un colloque à l'occasion des 25 ans des lois Auroux.

Cap Finistère : A qui est destiné ce colloque ?

Jacques Le Goff : A tous les publics. Il importe que, sur un sujet comme celui-là, l'Université joue l'interface avec la société. Je souhaite vivement que les délégués du personnel, les élus de comités d'entreprises, les militants syndicaux et les salariés en général assistent à ces débats auxquels participera Jean Auroux.

Cap Finistère : En quoi ont-elles marqué un moment important dans l'histoire du droit social ?

Jacques Le Goff : Pour l'essentiel, ce vaste dispositif de réformes vise l'accli-

matation de la citoyenneté dans l'entreprise. Ce n'est pas l'idée qui est originale mais le projet de la faire aboutir, à la fois par renforcement des droits individuels des salariés dont l'expression est reconnue et des droits collectifs de la représentation interne à l'entreprise, des syndicats en charge, en particulier, de la négociation collective déployée dans sa plus grande largeur, spécialement en direction de l'entreprise !

Cap Finistère : 25 ans après, quel bilan tirez-vous ?

Jacques Le Goff : Ce sera le principal objet de la rencontre. Globalement, les lois Auroux ont provoqué un changement culturel dans les relations sociales. Malgré la crise et son effet tétanisant pour le droit, les choses ne sont plus comme avant. Le droit à l'expression n'est certes pas acquis mais, partout, il est une exigence désormais élémentaire. La représentation du personnel ne fait pas de miracle mais son avis est mieux pris en

compte. Les relations sociales se sont décrispées. Quant à la négociation collective, c'est le plus grand succès avec plus de 15 000 accords d'entreprise par an, ces derniers temps. Mais là, il y a loin que la pratique soit portée par une vraie foi. Le dialogue social reste un vrai problème.

Cap Finistère : Quelles devraient être, selon vous, les priorités de la gauche, de retour au pouvoir ?

Jacques Le Goff : Justement, par le dialogue social, en osant secouer, avec vigueur si nécessaire, un système qui a besoin d'air (représentativité syndicale, accords majoritaires) en vue d'affronter des enjeux abandonnés à la gestion politique faute d'un courage suffisant pour se risquer à des solutions innovantes bousculant les conformismes de pensée. Et parmi ces enjeux, bien sûr, figure en première ligne la sécurisation du travail, une belle idée mais hérissée de difficultés qu'on ne peut se dissimuler.

Inscription au 02 98 01 73 67. Infos sur le site : www.univ-brest.fr/loisauroux. **Entrée libre.**

Rendez-vous

16 mars

A 18 h 30, Conseil fédéral, au local du PS, 13, rue de Portzmoguer, à Brest.

18 mars

De 9 h 30 à 13 h 30, Rassemblement des Élus à Paris, Porte de Versailles.

19 mars

A 18 h 30, quatrième réunion du Comité de Coordination Départemental de la campagne présidentielle (COCODEP) dans les locaux de la fédération, 26 B rue Aristide-Briand, à Quimper.

22 mars

A 20 h 30, réunion publique sur le thème "Droits des femmes : les engagements de Ségolène Royal", avec Safia Otokoré, au CAC, à Concarneau.

26 mars

A 20 h 00, Meeting de François Hollande, à Brest (Parc de Penfeld).

EN SAVOIR PLUS ...

Si Rocard avait su...

Robert Chapuis vient de publier, dans la collection des Poings et des roses (éditions l'Harmattan), "Si Rocard avait su...". Ce témoignage d'un des plus proches collaborateurs de l'inventeur de la deuxième gauche revient sur un chapitre essentiel de l'histoire de la gauche française.

Commande (22 euros) auprès de l'OURS - 12, cité Malesherbes - 75009 Paris.

Réunions de présentation du Pacte Présidentiel

- Samedi 17 mars à 15 h 00, à la Maison du Nautisme à Tréboul, animée par Annick Le Loch.

- Samedi 17 mars à 18 h 00, salle polyvalente de Tréméven, animée par Gilbert Le Bris et Louis Le Pensec.

- Lundi 19 mars à 18 h 30, salle de réunion de la mairie à Plouigneau, animée par Marylise Lebranchu.

- Mardi 20 mars à 18 h 30, salle des mariages de la mairie de Briec, animée par Jean-Jacques Urvoas.

- Mardi 20 mars à 20 h 30, au Foyer communal de Plozévet, animée par Annick Le Loch.

- Jeudi 22 mars à 18 h 30, salle du restaurant scolaire à Saint-Evarzec, animée par Jean-Jacques Urvoas.

- Jeudi 22 mars à 20 h 30, MPT de Tal ar Groas à Crozon (canton de Crozon), animée par Richard Ferrand.

- Vendredi 23 mars à 18 h 30, à la MPT de Plomelin, animée par Jean-Jacques Urvoas.

- Dimanche 25 mars à 10 h 00, à la MPT de Pont-l'Abbé, animée par Annick Le Loch.

Assemblée générale de la 6^{ème} circonscription

L'Assemblée générale de la 6^{ème} circonscription se déroulera le mardi 20 mars, à 20 h 30, à l'Espace François-Mitterrand de Pont-de-Buis.

Assemblée générale de la 7^{ème} circonscription

L'Assemblée générale de la 7^{ème} circonscription se déroulera le mercredi 28 mars, à 20 h 00, salle communale de Peumerit, en présence d'Annick Le Loch, Jean-Jacques Urvoas, Pierre Maille et Jean-Yves Le Drian.

Lutte contre les discriminations : l'égalité des droits pour les couples de même sexe

Dans le cadre des débats du changement, le Parti Socialiste et Homosexualité et socialisme organisent deux débats le 24 mars : de 16 h 00 à 18 h 30, salle du Vauban à Brest (en face du Quartz) et de 20 h 00 à 22 h 30, salle n° 2 au-dessus des Halles, à Quimper.

François Hollande à Brest, le 26 mars

François Hollande animera, le lundi 26 mars à 20 h 00, un meeting au Parc des Expositions de Penfeld.

Annonces légales & judiciaires



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉS

POUR LA SECONDE EXTENSION DU RÉSEAU MÉTROPOLITAIN A HAUT DÉBIT DE BREST MÉTROPOLÉ Océane

Brest Métropole Océane - 24, rue Coat ar Guéven - BP 92242 - 29222 BREST CEDEX 2 - Tél. 02.98.33.54.11 - Télécopie : 02.98.33.54.15 - e.mail : marches@brest-metropole-oceane.fr. Collectivité territoriale.

Marché de travaux.
Nomenclature CPV : 324280000

Description du marché : génie civil, pose de fourreaux, fibres optiques et préparation à l'intégration de cette extension dans le réseau actuel.

Valeur totale (estimée) : 2 500 000 € HT.

Procédure : Appel d'offres ouvert.

Offre économiquement la plus avanta-

geuse appréciée en fonction de : 1) valeur technique ; 2) prix.

Attribution

Marché n° 2007/73 : Groupement CEGE-LEC-EUROVIA

Marché n° 2007/74 : Groupement CEGE-LEC-SOGETREL - 10 bis, BD G. Lippmann - 29850 GOUESNOU.

Le marché est susceptible d'être sous-traité.

Le présent avis d'attribution est un avis obligatoire.

Date de l'attribution du marché : 15/02/2007.

Nombre d'offres reçues : 4.

Ce marché a fait l'objet d'un avis au JOCE.

Date de publication de l'avis d'appel public à la concurrence : *Le Télégramme* : 21/10/2006 ; *B.O.A.M.P.* : 25/10/2006 ; *Cap Finistère* : 27/10/2006 ; *JOUE* : 20/10/2006.

Date d'envoi du présent avis : 06/03/2007.

SELARL BERTRAND QUENTEL
au capital de 7 624 Euros
20, quai Commandant Malbert
29200 BREST

Tél. : 02.98.80.02.64
Fax : 02.98.43.18.64

**CESSION DE GRÉ A GRÉ
DE FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 26 février 2007, enre-

gistré à la Recette des Impôts de Brest-Ponant le 28 février 2007 (Bord. n° 2007/257 - Case n° 3), Monsieur Gilles BARON demeurant à LANDERNEAU (29800) 8, rue de la Fonderie,

A cédé à Monsieur Jean-Yves YVINEC demeurant à LOGONNA-DAOULAS (29460) Moulin Mer, Vilavel,

Le fonds de commerce de débit de boissons de quatrième catégorie, boissons à emporter, restauration, exploité à LOGONNA-DAOULAS (29460) lieu-dit "Gorréquer", sous le nom commercial "L'ESCALE", pour l'exploitation duquel Monsieur Gilles BARON est identifié sous le numéro 411 947 344 RCS BREST,

Moyennant le prix de QUINZE MILLE (15 000) Euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 26 février 2007.

Les oppositions seront reçues au siège social de la SELARL BERTRAND QUENTEL, 20, quai Commandant Malbert à BREST (29200), où domicile a été élu.

Pour unique insertion

KLG FOOD
Annonce rectificative

Dans l'insertion parue le 22 décembre 2006, la gérance est erronée. La première gérante de la Société est Mademoiselle Marie QUERE, demeurant 10, rue de Salonique - 29000 QUIMPER. Elle est nommée pour une durée indéterminée.

La gérance

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Abonnement pour 1 an : 15 €

Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Jacques URVOAS
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Yves CABON

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 44 39 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1207 P 11428